

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DU 8 SEPTEMBRE 2020**

Salle MARIE MAURON

MEMBRES PRESENTS DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Date de la convocation : 26/08/2020

16 membres sur les 22 que compte la Commission étaient présents.

Collège des élus municipaux :

Président : Monsieur Robert PORCU, Adjoint au Maire

Membres titulaires : Véronique DI MAGGIO, Christophe CLARINARD, Fanny MAZELLA, Eric MIGLIACCIO, Daniel ALSTERS, Bernard ROTGER, Jean Luc GRANET, Emmanuel SERRA, Jean Pierre MEYER

Collège des associations : Audrey BERTOGLI -Just Sanary, Patrick GILLET - Association L'Agora, Jean-Paul CHADEL - Association de l'amicale du comité communal des feux de forêts - Philippe JAMAULT - Association du musée Frédéric Dumas, Bernard GIRARD - Jeunes sapeurs-pompiers de SANARY, Huguette VALADA -Croix rouge Française, Dr Christian PALIX- Association le Carroussel

Le secrétariat de la CCSPL étant assuré par Emilie CARA – Service de la Commande Publique de Sanary sur Mer.

ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION

Les rapports annuels des délégataires des services publics listés ci-dessous ont été soumis à l'examen de la commission.

- Restauration scolaire et municipale,
- Activités périscolaires et extrascolaires,
- Chambre funéraire Athanée,
- Aménagement et exploitation d'un service public de bains de plage dans le cadre de sous-traités d'exploitation concernant la plage naturelle Dorée – 3 lots
- Contrat de concession du Casino de Sanary-sur-Mer et ouvrages annexes

DEROULEMENT DE DE LA COMMISSION

Le président rappelle l'ordre du jour de la séance et transmet une synthèse des rapports annuels des délégations annoncées à l'ordre du jour (joint en annexe du présent compte rendu).

Après chaque débat, le Président de séance après chaque énoncé demande si l'assemblée a des observations et donne la parole à demande si l'assemblée souhaite formuler une proposition d'amélioration du service public. Dans l'affirmative celle-ci donne lieu à un vote.

Point n°1 : DSP Restauration scolaire et municipale

Membres à voix consultative invités : Annick Martin, Romain Gneri, Emilie Cara, Fabien Febbrari

Après avoir pris connaissance de la synthèse du rapport, les remarques ou questions suivantes des membres à voix consultative de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ont été faites :

M. CLARINARD demande si les actions 2019 sur diagnostic du gaspillage alimentaire de 2018 (présenté en séance) ont été menées en adéquation avec les recommandations des études de l'ADEME sur la base d'une incitation douce.

M. GNERI répond que les actions menées s'étaient réalisées dans le cadre de la délégation en dehors de toute obligation contractuelle, avaient dû sûrement suivre les recommandations de ces études mais ne pouvait l'attester. La concession actuelle dispose quant à elle de contraintes contractuelles avec notamment un aménagement des salles avec des îlots propices à ce type d'actions.

M. PALIX demande si dans le cadre de la délégation un éco digesteur avait été mis en place afin de sensibiliser les enfants sur le cycle de vie du déchet.

M. GNERI répond que non il n'y a pas d'écodigesteur au sein des réfectoires de cantine.

M. GRANET précise que la collectivité dans le cadre de ses actions et lors notamment de l'école de développement durable, les enfants sont sensibilisés sur la production alimentaire et notamment sur l'animal et sa consommation.

M. MEYER souhaite que la collectivité, en dehors des actions de sensibilisation réalisées, monte son niveau d'exigence en matière de développement durable notamment en développant d'avantage les circuits courts, en se questionnant sur une éventuelle réalisation de production en interne des produits (etc...)

Les membres de la commission consultative ayant obtenu toutes les réponses à leurs questions et n'ayant plus d'autres observations, la commission passe au point suivant à l'ordre du jour.

Point n°2 : DSP Activités périscolaires et extrascolaires

Membres à voix consultative : Annick Martin, Romain Gneri, Emilie Cara, Fabien Febbrari

Après avoir pris connaissance de la synthèse du rapport, les remarques ou questions suivantes des membres à voix consultative de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ont été faites :

Remarques et observations éventuelles sur le rapport ou le service

Sans Objet

Les membres de la commission consultative n'ayant pas d'observation, la commission passe au point suivant à l'ordre du jour.

Point n°3 : Contrat de concession de la chambre funéraire Athanée de la commune de Sanary-sur-Mer

Membres à voix consultative : Caroline Layolo, Emilie Cara, Fabien Febbrari

Après avoir pris connaissance de la synthèse du rapport, les remarques ou questions suivantes des membres à voix consultative de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ont été faites :

Remarques et observations éventuelles sur le rapport ou le service

M. GILLET informe que les sanaryens ne disposent pas suffisamment d'informations sur les conditions d'admission à la chambre funéraire et que les entreprises de pompes funèbres profitent de ce manque de connaissance des familles des défunts pour que la présentation des corps ait lieu dans des chambres funéraires de leur propre groupe.

Mme LAYOLO explique que si le délégataire ne communique pas sur son activité, le service état civil de la Commune s'attache à expliquer aux familles que, quel que soit l'opérateur de pompe funèbre, elles peuvent demander à ce que le corps de leurs défunts soit exposé à la chambre funéraire de Sanary, et qu'elles peuvent l'exiger de leurs opérateurs.

Mme BERTOGLI propose que la collectivité clarifie cette situation par une information soit sur le Mieux Vivre soit sur le site de la commune.

M. CLARINARD indique que les fêtes de la Toussaint pourraient être une bonne opportunité pour réaliser cette communication de la Commune.

Les membres de la commission consultative ayant obtenu toutes les réponses à leurs questions et n'ayant plus d'autres observations, la commission passe au point suivant à l'ordre du jour.

Point n°4 - DSP Sous-traités d'exploitation de la concession de la Plage naturelle Dorée

Membres à voix consultative présents : Thierry Grezes, Emilie Cara, Fabien Febbrari

Après avoir pris connaissance de la synthèse du rapport, les remarques ou questions suivantes des membres à voix consultative de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ont été faites :

Remarques et observations éventuelles sur le rapport ou le service

Mme BERTOGLI demande si la collectivité avait la possibilité d'accompagner le délégataire dans la mise en place d'une signalisation commerciale afin de pallier au manque de visibilité indiqué par le délégataire dans son rapport.

M.GREZES indique qu'une démarche a été amorcée par le délégataire et que l'aspect juridique de cette demande est en cours auprès des services de l'urbanisme.

Propositions d'améliorations éventuelles du service

Sans objet

Les membres de la commission consultative ayant obtenu toutes les réponses à leurs questions et n'ayant plus d'autres observations, la commission passe au point suivant à l'ordre du jour.
Madame DI MAGGIO quitte la séance.

Point n°5 : Concession du Casino de Sanary-sur-Mer et ouvrages annexes

Membres à voix consultative présents : Emilie Cara, Fabien Febbrari

Après avoir pris connaissance de la synthèse du rapport, les remarques ou questions suivantes des membres à voix consultative de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ont été faites :

Remarques et observations éventuelles sur le rapport ou le service

Sans objet

Propositions d'améliorations éventuelles du service

Sans objet

Les membres de la commission consultative ayant obtenu toutes les réponses à leurs questions et n'ayant plus d'autres observations, Monsieur le Président remercie les membres de la Commission de leur participation et lève la séance à 17h00